

Energie-FR organise des séances d'information sur les panneaux solaires. Une première à Domdidier

Sensibiliser au photovoltaïque

« CHANTAL ROULEAU

Belmont-Broye » A quoi sert le photovoltaïque? Quelles sont les démarches pour installer des panneaux solaires chez soi? Quels sont les coûts, le rendement? Ces questions ont été abordées lors d'une séance d'information mardi soir à Domdidier (commune de Belmont-Broye). Il s'agissait de la première présentation sur ce thème, organisée par Energie-FR, en collaboration avec le Plan climat cantonal et le Service fribourgeois de l'énergie. Une soixantaine de personnes y ont pris part.



«La production photovoltaïque couvre un peu plus de 10% de la consommation totale du canton»

Marcel Gutschner

«L'information et l'incitation sont les mots clés pour réussir la transition énergétique. Les communes ont le devoir de sensibiliser les citoyens», a indiqué en introduction Désirée Thalmann, présidente de la Commission énergie de la commune de Belmont-Broye, qui a sollicité la mise en place de cette soirée d'information.

Pour le syndic Albert Pauchard, il s'agissait d'une belle opportunité de mettre en contact direct la population avec des spécialistes. «Nous



Les séances d'information donnent des conseils sur l'installation de panneaux solaires chez soi. Keystone

avons dans notre commune énormément de toits ayant un potentiel photovoltaïque et notre rôle est d'informer les gens, tout en les encourageant à aller dans cette voie», estime-t-il, précisant que Belmont-Broye a le label Cité de l'énergie.

Un futur pilier

La présentation est menée par Marcel Gutschner, conseiller pour l'entreprise Net Nowak Energie & Technologie AG, un bureau de conseil en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, basé à Saint-Ours. L'intervenant a d'abord expliqué ce qu'est une installation solaire et a donné des informations sur les différents produits qui existent ou encore leur puissance.

«Les panneaux photovoltaïques ne permettent pas de couvrir 100% de la consommation d'un ménage, surtout en hiver. Mais en optimisant sa consommation, il y a un gain possible», souligne-t-il en ajoutant: «Il s'agit d'un futur pilier de notre approvisionnement, même si ce n'est pas le seul.» Il donne également une idée des coûts d'une installation et des possibilités de soutiens financiers, avant d'énumérer les étapes à entreprendre pour mettre des panneaux solaires chez soi.

Selon le spécialiste, le nombre d'installations photovoltaïques dans le canton de Fribourg est supérieur à la moyenne suisse. A la fin 2022, environ 0,2 térawattheure était produit dans le canton par le

photovoltaïque, sur une consommation totale de 1,8 térawattheure, indique-t-il. Un térawattheure équivaut à un milliard de kilowattheures. «La production photovoltaïque couvre un peu plus de 10% de la consommation totale du canton», remarque-t-il, en précisant: «De manière générale, la pose de panneaux solaires a progressé ces dernières années à Fribourg, comme ailleurs en Suisse. Il y en a environ 40% de plus par année.»

Energie-FR est un programme cantonal de formation continue dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique créé en 2012 par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, sur un mandat du Service fribourgeois de l'énergie.

«Notre objectif est d'informer de façon neutre et de sensibiliser la population à la stratégie cantonale énergétique. Il n'y a rien de commercial dans notre démarche», indique Valentina Dzeljadini, collaboratrice administrative pour Energie-FR. Pour rappel, la loi fribourgeoise sur le climat, adoptée en juillet de cette année, prévoit la réduction de moitié des émissions de CO₂ d'ici à 2030 et la neutralité climatique d'ici à 2050.

Un réel besoin

Outre cette séance sur l'énergie solaire, des présentations avaient été mises en place par Energie-FR l'an passé sur comment rénover son bâtiment. «Nous avons eu un bon retour de la part des communes. Pour ce qui est du photovoltaïque, la participation

de ce soir laisse penser qu'il y a un réel besoin», commente la collaboratrice.

Alors que la soirée est financée par le Service fribourgeois de l'énergie, la commune met à disposition le lieu et participe à la verrée à la fin. «A ce moment, les participants ont l'opportunité de parler individuellement à l'expert s'ils le désirent, mais aussi d'échanger entre eux, de se donner des conseils, des idées», note Valentina Dzeljadini.

Energie-FR espère aussi pouvoir compter sur le bouche à oreille, incitant d'autres communes à solliciter une séance d'information. Car c'est bien aux communes de prendre l'initiative pour qu'une séance soit organisée chez elles. L'objectif du programme cantonal est d'aller dans toutes les communes du canton. »

Sept spectacles à Moudon

Broye » Paul Belmondo, Laëticia Milot ou encore Sébastien Castro: autant d'acteurs de la Comédie-Française qui seront présents à Moudon dans le cadre de sa 22^e saison culturelle mise sur pied par Moudon la Saison en collaboration avec Moudon Région Tourisme. Une édition qui se déroulera à nouveau dans la salle de la Douane où seront joués 7 spectacles, comme l'annonce le communiqué des organisateurs.

C'est la comédie *Tout va bien se passer* d'Alil Vardar et Vincent Azé qui inaugurera la saison le 14 octobre prochain. Le 16 novembre, place à *A quel prix tu m'aimes* de Guillaume Mélanie et Jean Franco. *Si c'était à refaire* est le titre de la comédie de Laurent Ruquier qui sera présentée le 14 décembre.

L'année 2024 démarrera le 11 janvier avec *Un dîner d'adieu* de Matthieu Delaporte et Alexandre de La Patellière.

Dans *Deux jours pour rompre* de Thierry Taieb le 8 février, une journaliste fait appel à sa mère, un peu fantasque, lorsqu'elle apprend que la police enquête sur son mariage pas tout à fait dans les règles. Le 14 mars, la comédie *Papass* de Nadège Méziat explore le thème des liens familiaux avec une quadragénaire qui découvre qu'elle a trois papas.

Enfin, *Une idée géniale* de Sébastien Castro clôturera la saison le 24 avril. La billetterie sera ouverte dès le 1^{er} septembre. »

NATASHA HATHAWAY

» Plus d'information sur www.moudon-tourisme.ch ou au 021 905 88 66

Deux communes, un cercle scolaire

Sarine » Ponthaux et Grolley ont convenu d'unir les forces à compter de la rentrée scolaire d'août 2025.

La décision vient de tomber: Grolley et Ponthaux feront cercle scolaire commun dès la rentrée d'août 2025, annoncent les conseils communaux via un communiqué. Ils viennent de signer des conventions sur le nouveau cercle scolaire et l'accueil extrascolaire. Cette démarche, précise le communiqué, est indépendante du processus de fusion. Pour rappel, les citoyens des communes seront appelés aux urnes le 3 mars 2024.

«Nous sommes très contents d'avoir trouvé un nouveau partenaire de confiance», réagit le

syndic de Ponthaux, Pierre Bourgnon. Les démarches, rappelle-t-il, ont été lancées à la suite de «la résiliation unilatérale, par le Conseil communal de Prez, des conventions scolaires et de l'accueil extrascolaire (AES) en juillet 2022. Dès lors, une solution devait être trouvée rapidement pour la scolarisation des élèves de Ponthaux.»

Les syndicats ont signé les conventions vendredi, selon Pierre Bourgnon. Les parents d'élèves seront informés personnellement ces jours, des tous-ménages, distribués et des séances d'informations, organisées à Grolley le 7 novembre et le 8 à Ponthaux. «Dès lors, tous les points relatifs aux écoles auront été clarifiés et

nous pourrons nous consacrer au seul projet de fusion.» Jusqu'en 2025, les enfants de Ponthaux continueront de fréquenter le cercle scolaire de Prez-Ponthaux. «A la rentrée 2025 le nouveau cercle se fera sur deux sites avec en principe 10 salles de classe à Grolley, 4 à Ponthaux. Côté accueil extrascolaire, les élèves du cercle Prez-Ponthaux se rendent pour l'heure à Noréaz. Si tout se déroule comme prévu, l'accueil extrascolaire sera maintenu à Grolley et un nouveau créé à Ponthaux. Mais il reste quelques inconnues. Des groupes de travail planchent sur les écoles, l'AES et les transports scolaires.»

Se disant également «très satisfait d'avoir signé ces

conventions», le syndic de Grolley, Christophe Prétet, confirme que «le cercle scolaire sera sur deux sites à la rentrée 2025, aussi car le projet d'agrandissement de l'école de Grolley ne sera pas terminé d'ici là».

Quant à un retour à un seul site après agrandissement, «cela dépendra entre autres des dimensions du projet. Les discussions restent en cours. Dont la question de savoir si le bâtiment sera agrandi ou un nouveau construit». Les travaux ne débuteraient pas avant 2027, estime-t-il. Mais d'assurer: «Nous mettrons tout en œuvre pour garantir le bon fonctionnement de ce nouveau cercle scolaire.» »

NICOLE RÜTTIMANN